

# WATERMATIC®

## LES POMPES DE RELEVAGE

Notice d'installation





Déclaration CE de conformité

Consommation 230 V 50 Hz 500 W

Répondant à la directive CE basse tension (72/23/CEE) et à la

Directive compatibilité électromagnétique (89/336/CEE).

# SOMMAIRE

<b>1/ GENERALITES .....</b>	<b>5</b>
<b>2/ INSTALLATION ELECTRIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>3/ UTILISATION ET PRECAUTIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>4/ MAINTENANCE.....</b>	<b>6</b>
<b>5/ ANOMALIES, CAUSES, REMEDES.....</b>	<b>7</b>
<b>6/ CONDITIONS DE GARANTIE.....</b>	<b>7</b>
<b>LES SCHEMAS DE MONTAGE.....</b>	<b>8</b>
7/ PIECES DETACHEES	
8/ RACCORDEMENT AUX ENTREES LATERALES	
9/ RACCORDEMENT SUR ENTREE HAUTE	
10/ MONTAGE DES PATTES DE FIXATION SUR L'APPAREIL	
11/ COTES A RESPECTER POUR MONTAGE DOUCHE, BAIGNOIRE ET/OU BALLON D'EAU	
12/ EN CAS DE SURCHAUFFE	
13/ ENTRETIEN / CONSEILS	
14/ ECLATES	

## **1) GENERALITES :**

Cet appareil est développé conformément aux règles de l'art et soumis à un contrôle qualité permanent. Ces performances exigent le respect scrupuleux des règles d'installation et d'entretien portées dans cette notice et en particulier les indications repérées par :



Indication dont le non respect pourrait entraîner des risques pour la sécurité des personnes.



Indication avertissant de la présence d'un risque d'origine électrique.

Cet appareil est réservé à un usage exclusivement domestique.

Il bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et de fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont respectées.

Cet appareil n'est pas destiné aux personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou auxquelles l'expérience et les connaissances font défauts, excepté si elles sont sous surveillance et reçoivent les instructions nécessaires pour utiliser l'appareil, avec l'aide d'une personne responsable de leur sécurité. Surveiller les enfants et veiller à ce qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

## **2) INSTALLATION ELECTRIQUE :**



L'installation doit être réalisée par une personne qualifiée et les règles d'installations électriques dans une salle de bains doivent être respectées (voir la norme en vigueur).

- ❖ Si le câble de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son Service Après Vente afin d'éviter un danger.
- ❖ Votre appareil de Classe I doit obligatoirement être raccordé à une prise de terre. Raccorder l'appareil à une prise de courant 10-16 A, 2 pôles + terre (Classe I).
- ❖ La prise de courant doit servir exclusivement à l'alimentation de l'appareil et doit être raccordée à un disjoncteur différentiel calibré à 30 mA et protégé par un fusible de 5 A.

## **ATTENTION !!!**

**Cet appareil est muni d'un système de protection thermique, couper l'alimentation électrique de l'appareil pendant deux heures pour désarmer la sécurité à la suite d'une surchauffe.**



**NE BRANCHER L'APPAREIL ELECTRIQUEMENT  
QU'APRES SON INSTALLATION COMPLETE.**



### **3) UTILISATION ET PRECAUTIONS :**

#### **ATTENTION !!!**

**A chaque mise sous tension, l'appareil se met en route 5 secondes.**

La pompe démarre automatiquement dès qu'un certain niveau d'eau est atteint dans la cuve.

Toute application commerciale ou industrielle est à proscrire.

Pour les évacuations horizontales : éviter les points bas dans la canalisation.

En cas de relevage, nous vous conseillons la pose d'un deuxième clapet anti-retour à battant sur la canalisation d'évacuation, le plus près possible de la pompe.

La tuyauterie doit déboucher au dessus de niveau de reflux (niveau de l'égout) même si celle-ci est équipée d'un ou plusieurs clapets anti-retour.

#### **ATTENTION !!!**

**Ne seront pris en compte par la garantie que l'évacuation des eaux usées. Tout dommage causé à l'appareil par l'intrusion de corps étrangers ou le pompage de sable ou de liquides tels que solvants ou huiles ne serait pas pris en compte dans le cadre de la garantie. Vous ne devez pas monter un ballon d'eau sur un de ces deux modèles de pompes.**

### **4) MAINTENANCE :**



**AVANT TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL,  
DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE.**



L'appareil ne nécessite pas de maintenance particulière. En cas de panne, reportez vous au tableau page 7.

## **5) ANOMALIE, CAUSES, REMEDES :**

Certaines anomalies de fonctionnement des pompes ont des causes mineures. Vous pouvez y remédier seul. Pour aider au diagnostic et à la résolution d'anomalie, reportez-vous au tableau ci-après. Pour tout autre problème, adressez-vous au Service Clients ou à un dépanneur agréé.

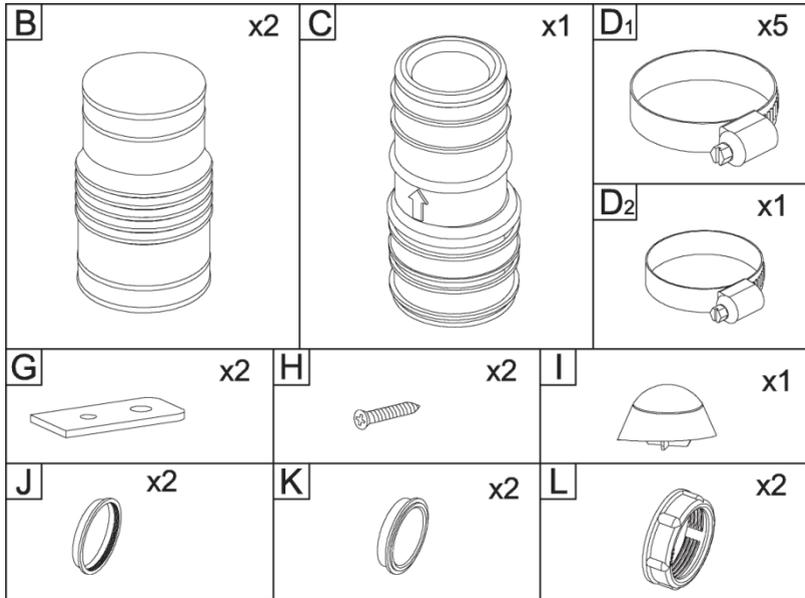
<b>Anomalie constatée</b>	<b>Causes probables</b>	<b>Remèdes</b>
L'appareil se remet en marche par intermittence	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les appareils sanitaires raccordés fuient</li><li>- Le clapet anti-retour fuit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôler l'installation en amont</li><li>- Nettoyer ou changer le clapet anti-retour</li></ul>
Le moteur tourne correctement mais ne s'arrête plus ou tourne très longtemps	<ul style="list-style-type: none"><li>- La hauteur ou longueur d'évacuation est trop importante ou trop de coudes (perte de charge)</li><li>- Le fond de pompe est bouché</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Revoir l'installation</li><li>- Consulter un dépanneur agréé</li></ul>
Le moteur ne démarre pas	<ul style="list-style-type: none"><li>- Appareil non branché</li><li>- Prise défectueuse</li><li>- Problème moteur ou minuterie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Brancher l'appareil</li><li>- Réparer la prise</li><li>- Consulter un dépanneur agréé</li></ul>
Le moteur tourne avec un bruit de crécelle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Moteur bloqué par un corps étranger</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Consulter un dépanneur agréé</li></ul>
Le moteur bourdonne mais ne tourne pas	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le condensateur est défectueux ou problème moteur</li><li>- Moteur bloqué par un corps étranger</li></ul>	

## **6) CONDITIONS DE GARANTIE :**

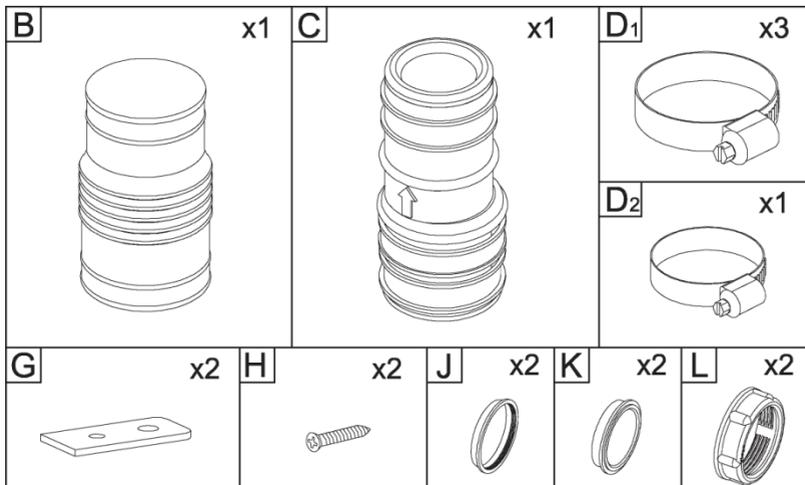
L'appareil est **garanti trois ans** à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation conforme et une utilisation normale : évacuation des eaux usées uniquement. La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses. En aucun cas la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et intérêts ou d'indemnité. Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacement, ne sont pas couverts par notre garantie. La garantie ne s'applique pas au remplacement ou aux réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accident, provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle. Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni. La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger le délai de garantie du matériel. Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en œuvre par nos soins. La garantie prend effet à compter de la date d'acquisition portée sur la facture du distributeur. Cette facture sera exigée pour toute mise en jeu de la garantie.

# 7.

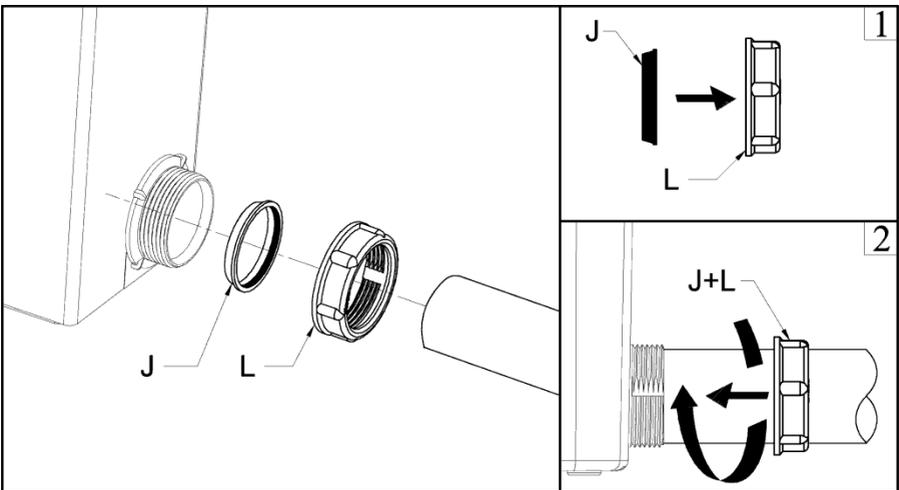
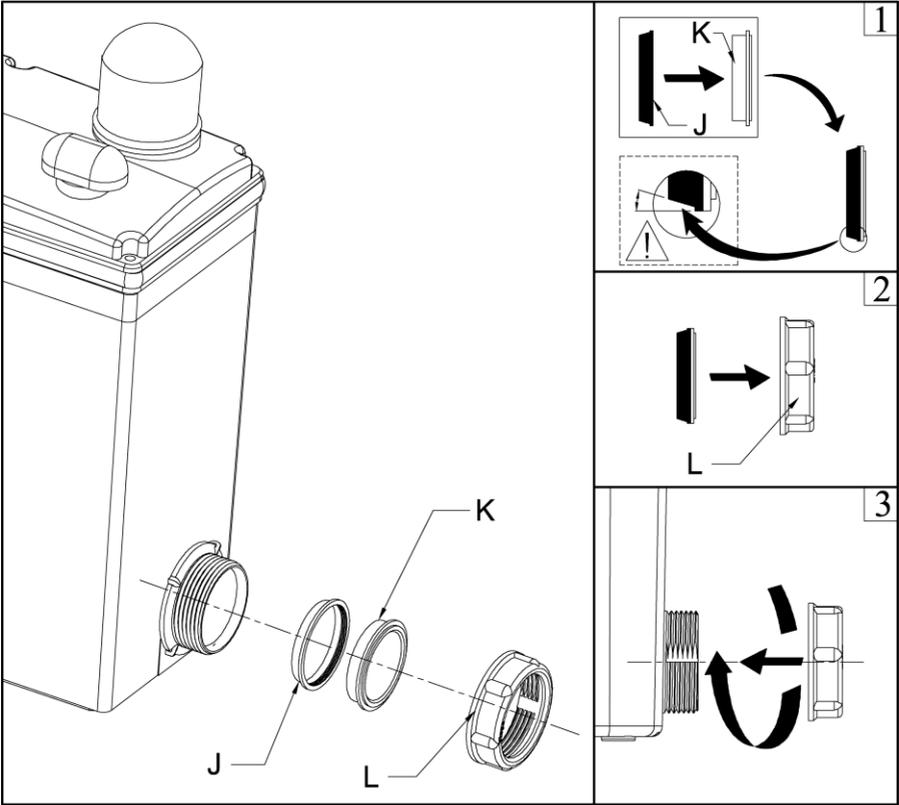
Réf. 110 :



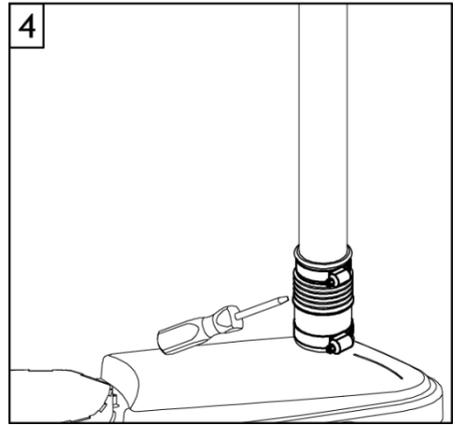
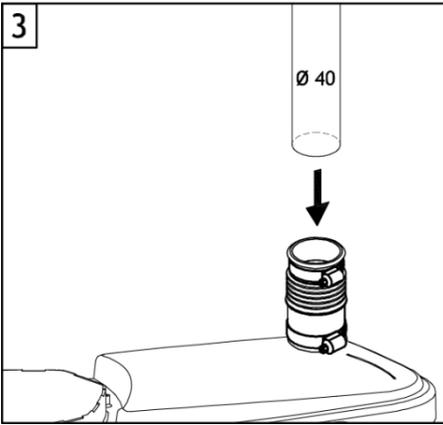
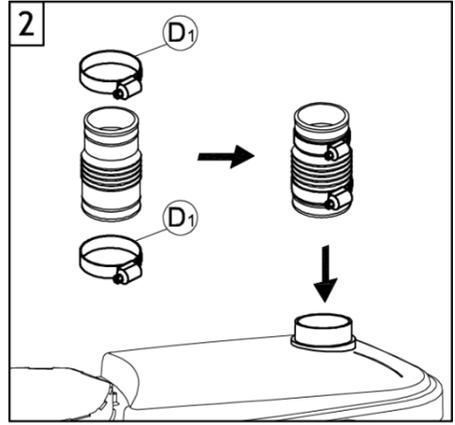
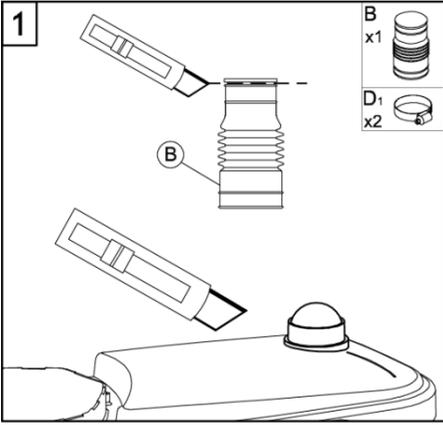
Réf. 120 :



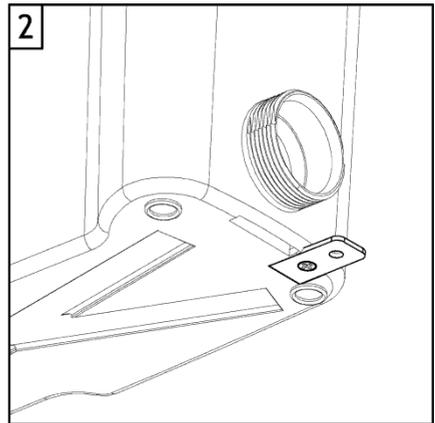
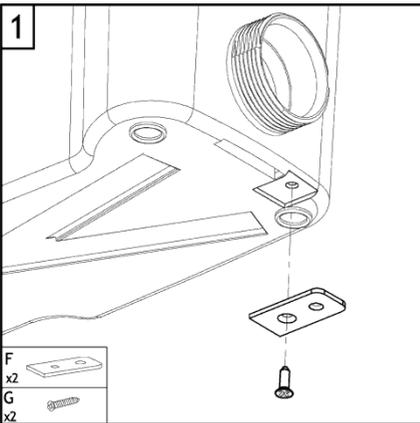
8.

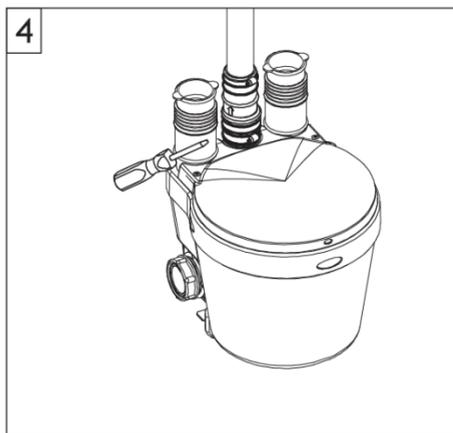
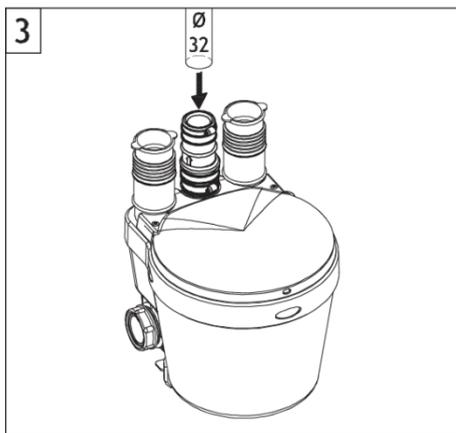
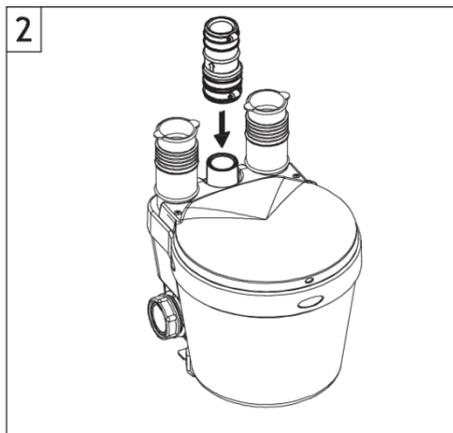
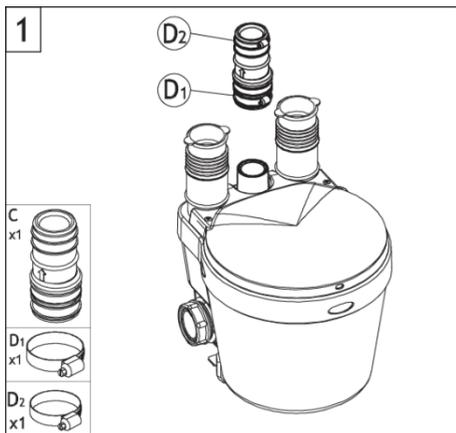


# 9.



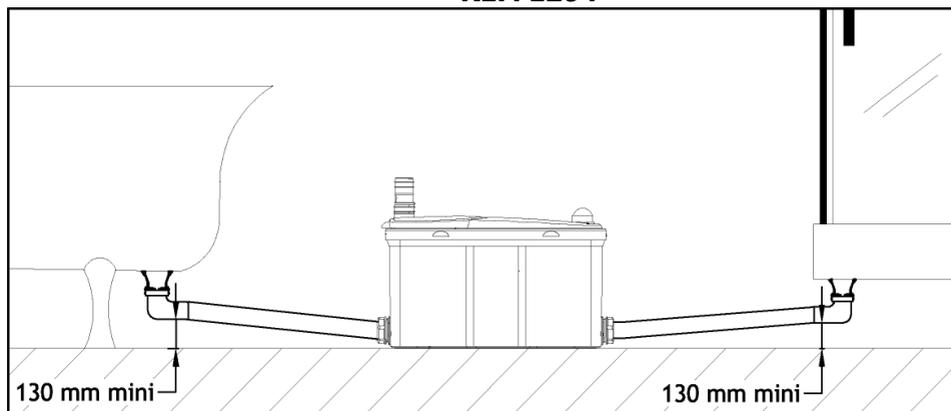
# 10.



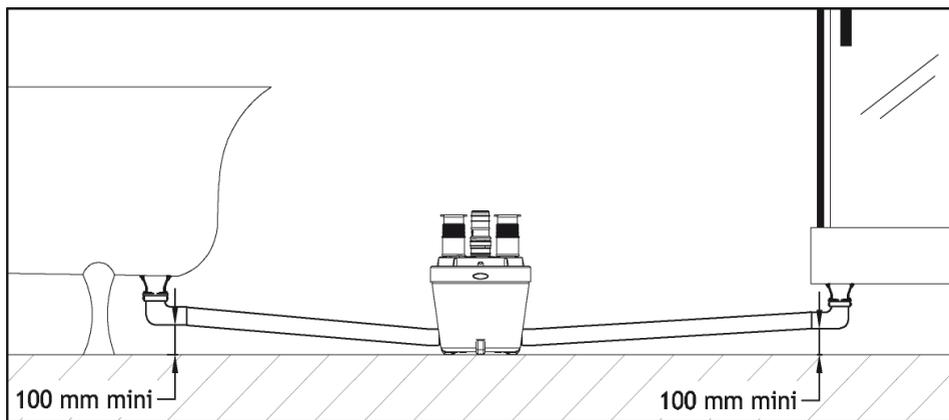


**11.**

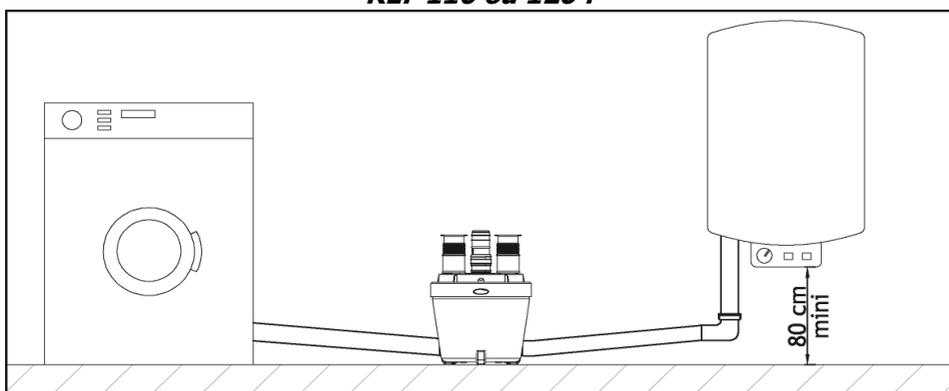
**REF. 120 :**



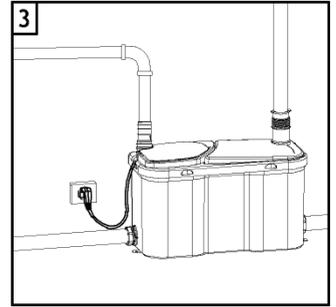
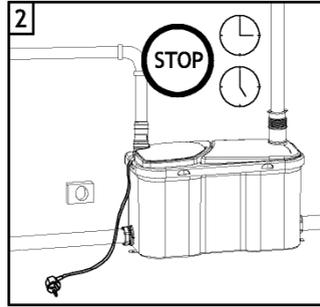
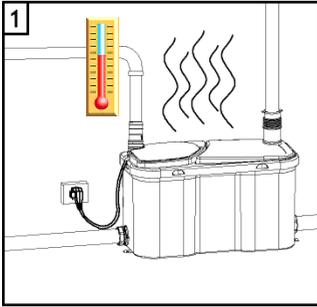
**REF 110 :**



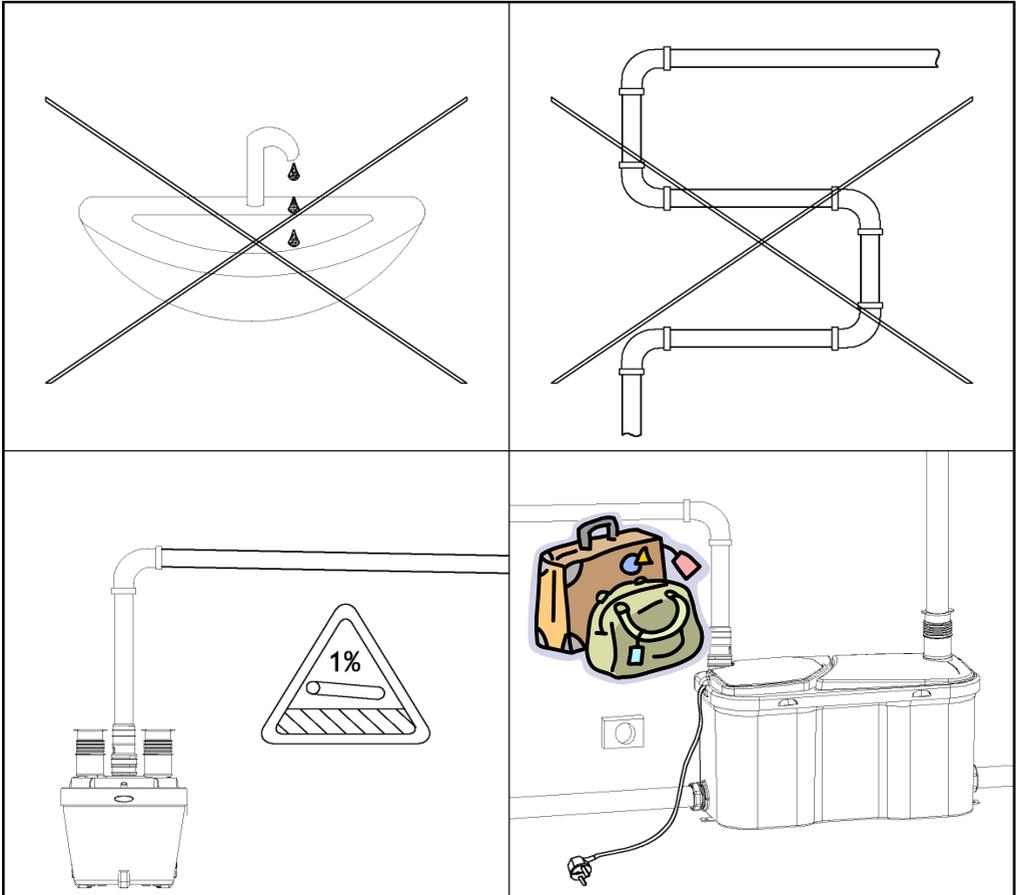
**REF 110 ou 120 :**



## 12.

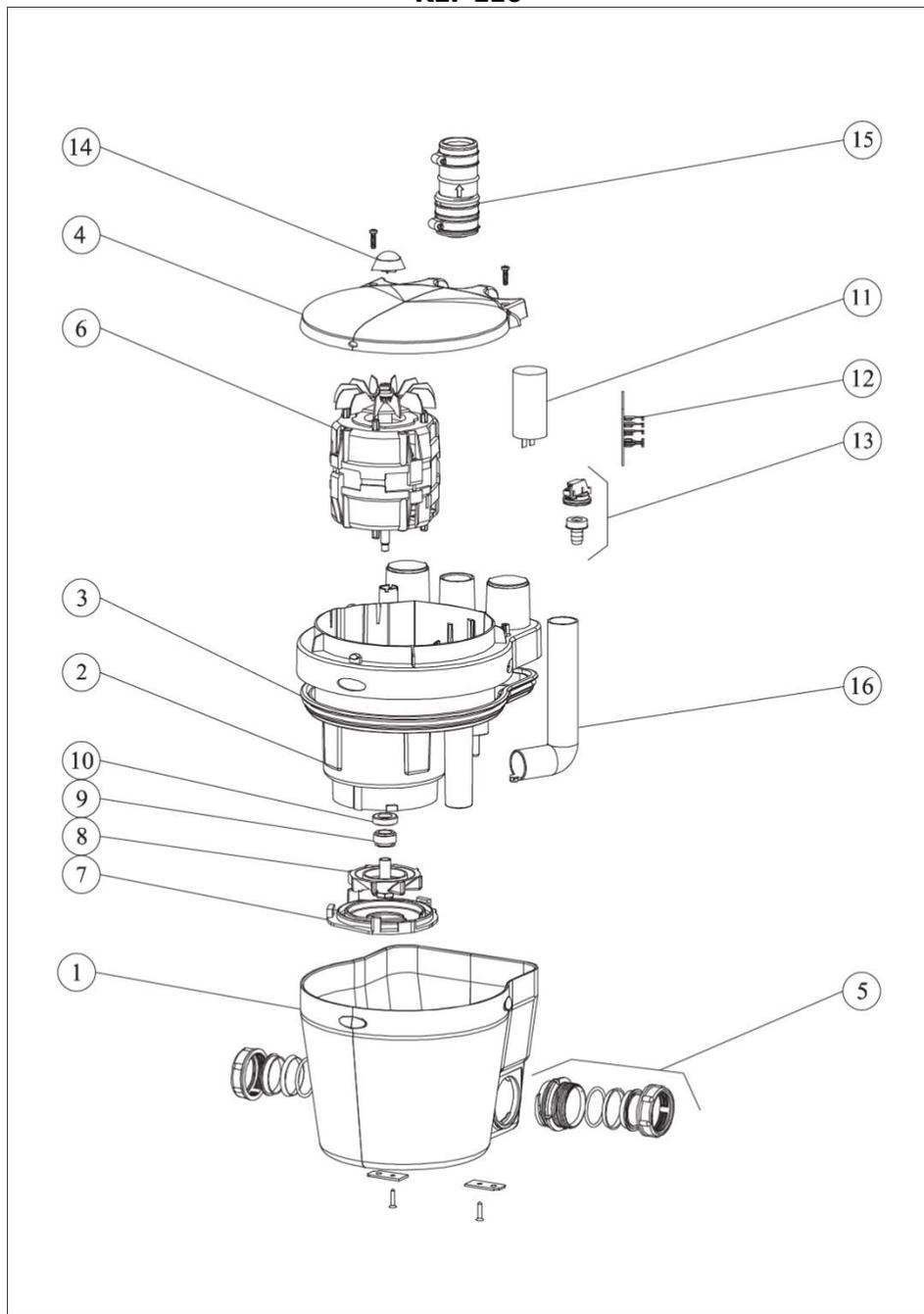


## 13.

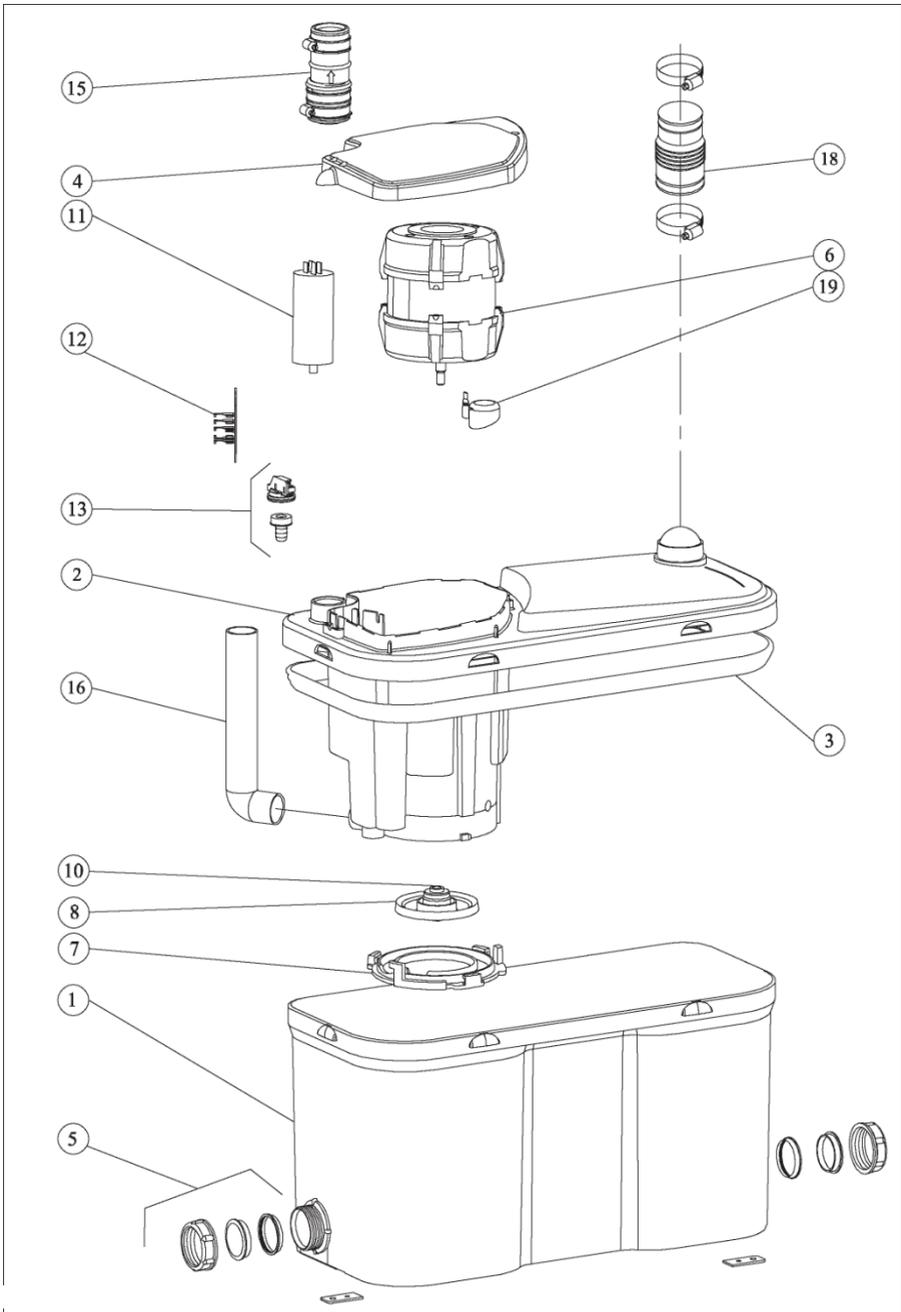


14.

REF 110



# REF 120



Si vous souhaitez plus d'informations :

**Assistance technique consommateurs**

**Tél. : 04 42 71 56 00**

(prix d'un appel local)

De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (du lundi au vendredi)

Vous trouverez votre déclaration de performance (Dop) sur :

<http://www.watermatic.fr/DoP/DoP-WAT-00apomp.zip>

**WATERMATIC**

ZI Athélia III – Voie Antiope

13705 LA CIOTAT Cedex

Tél : 04 42 71 56 00 – Fax : 04 42 71 51 00

Illustrations non contractuelles